

# Recherches historiques sur la Commune de Cheratte dans l'ancien Pays du Limbourg

( Extrait du Bulletin de la Société scientifique du Limbourg)

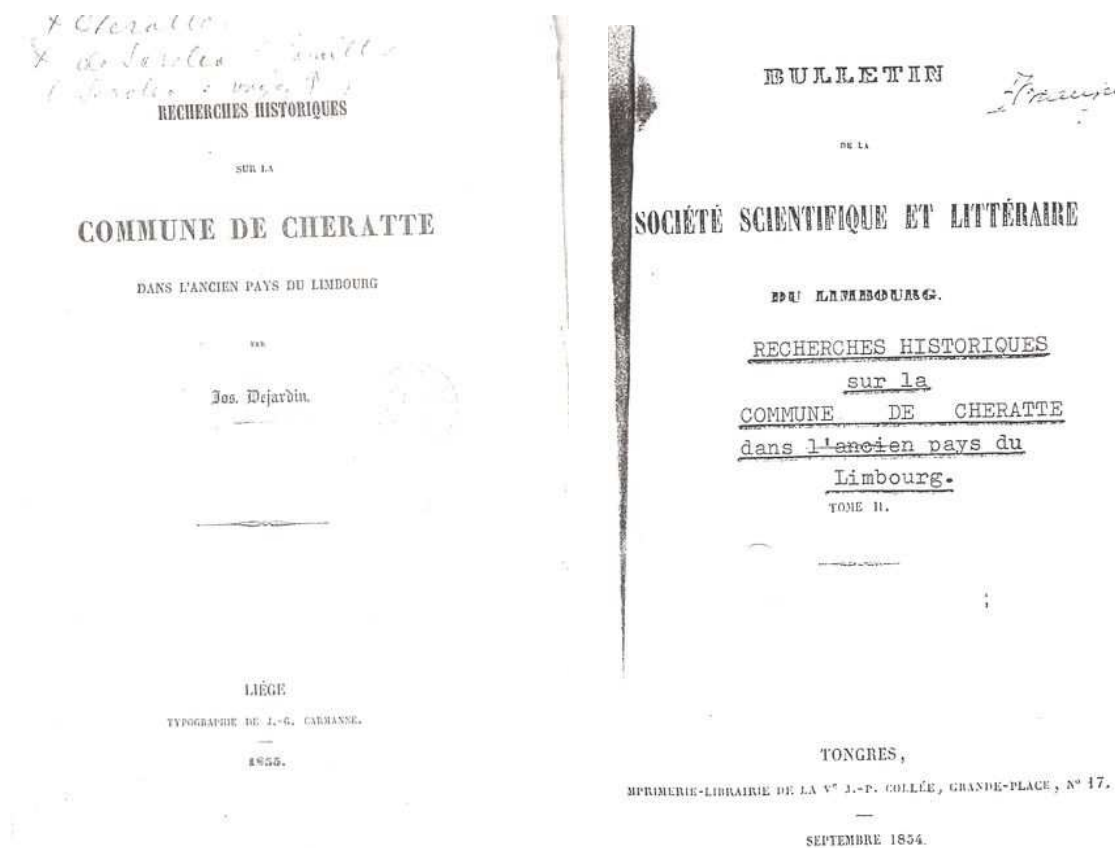
Jos. DEJARDIN Liège Carmanne 1855

Cheratte, commune rurale de 2.549 habitants, située sur la rive droite de la Meuse, entre Maestricht et Liège, à huit kilom. De cette dernière ville. Elle est traversée par le ruisseau de Ste Julienne , et séparée de Housse et de Saive, à l'est , par le ruisseau de Bolland.

Le village de Cheratte est divisé en deux parties, le Vinâve , comprenant le château, la ferme et quelques maisons , et la Basse Cheratte, composée des maisons sises au bord de la Meuse.

La commune comprend, outre le village, les hameaux de Bruyères de Heuzeux, Chefneux, les Communes, Hoignée, Petoumont, les Ruelles, Sabaré, le Sartay, les Waides et Barchon, qui est enclavé dans les communes de Housse et de Saive.

Quelques parcelles de terrain près de Hoignée s'appellent Pays de Liège.



(la suite de cet article, concernant l'Histoire, peut se retrouver dans la rubrique « Histoire », chaque partie étant reprise dans l'époque intéressée)

Le sol de Cheratte est très accidenté ; aussi il est propre à diverses cultures. On y trouve des cottages et des fermes, des prairies, des bois et des vignobles. La couche végétale varie de 15 à 50centimètres.

Le Pays de Limbourg serait un pays de cocagne s'il y croissait du vin, dit l'auteur du « Théâtre du Monde », pour l'année 1703 en terminant l'éloge des provinces belges (Troisième partie Amsterdam 1705).

Cheratte et Richelle n'auraient donc rien à envier à aucun pays ; car on y cultive encore la vigne. C'est avec Dalhem la seule localité du pays de Limbourg où l'on se soit livré à cette culture.

Ces vignobles sont cités dans le « Dictionnaire géographique » de Vosgien, comme étant les plus septentrionaux de l'Europe. Ainsi, les raisins n'y arrivent que très rarement à une maturité parfaite.

Si l'on en croit l'abbé Fafchamps (Grand calendrier de Herve pour l'année 1792) , le vin de Cheratte, quand il est bien traité, a beaucoup d'analogie avec le vin de Bar, la recette est-elle perdue ? Toujours est-il que l'on compromettrait sa réputation de gourmet à faire aujourd'hui cette observation.

La houille se rencontre en grande quantité dans toute la commune. Au charbonnage de Cheratte, on a reconnu trente cinq couches d'une épaisseur variant entre trente et soixante-dix centimètres. Plusieurs de ces couches sont exploitées depuis plus de quatre siècles. Le charbon est maigre et sans bitume. La pyrite se rencontre en petite quantité dans quelques couches.

Il paraît que l'on a autrefois exploité de l'alun à Cheratte. S.P.Ernst prétend que la chaîne de montagnes qui se prolonge sur la rive droite de la Meuse jusqu'à Richelle en renferme considérablement. Cependant les recherches assez suivies auxquelles on s'est livré plusieurs fois, sur la foi de cette assertion, ont été infructueuses.

Par suite des exploitations anciennes, il se trouve à Cheratte un grand nombre de sources provenant des galeries d'écoulement, dites « xhorres » . Il en est une qui est ferrugineuse, et colore le cailloux en rouge brun. Cette source est située aux confins de la commune, vers Wandre, à l'endroit de la route nommé « La Drève ».

Il y a une centaine d'années, une partie de la montagne au pied de laquelle elle jaillit, s'est éboulée en ouvrant une excavation assez large , que les villageois appellent le déluge. Deux maisonnettes ont disparu dans ce petit cataclysme.

L'exploitation de la houille n'est pas la seule industrie à laquelle se livrent les habitants de Cheratte. Il faut encore mentionner la fabrication des platines de fusils et des pistolets à plusieurs coups , ainsi que deux moulins à farine mus par l'eau, une foulerie et une fabrique de draps.

Le cabinet de zoologie de l'Université de Liège renferme quatre dents molaires, ainsi que des débris de mâchoire et de défense d'éléphant , trouvés à Cheratte, dans la colline du Grand Sart, derrière l'ancienne église, dans un terrain formé de limon vaseux.

D'après M. Schmerling, ces fossiles proviennent de l'Elephas primogenius ; mais il n'admet pas que l'éléphant antédiluvien ait existé dans nos contrées. « Il a trouvé, dit-il, dans les cavernes des diverses localités de notre province, les restes reconnaissables de ce singulier animal ; mais ces dépouilles d'éléphant ne sont que des fragments du squelette brisé, souvent arrondis en tous sens ; par conséquent ce sont des débris de cette espèce qui ont été apportés

de loin. Les dents ont été déposées dans les cavernes par la même cause qui y a amené le limon et ce qu'il contient, c'est-à-dire par le courant. »

Le village de Cheratte est traversé par la route de Jupille à Visé, construite en 1841 par le gouvernement, les communes et les propriétaires riverains ; elle suit en partie la direction de l'ancien « Royal Chemin » , appelé aujourd'hui simplement « vieille route ». Il devait sa noble épithète à ce qu'il était placé sous la sauvegarde particulière du souverain. Au XVe siècle, il y avait un tribunal spécial pour juger les délits qui pouvaient y être commis. Ce Royal Chemin était si bien entretenu que, de mémoire d'homme, il n'y était plus passé de voiture, lorsqu'en 1836, l'évêque de Liège, dans une tournée de confirmation, s'aventura sur cette route au péril de ses jours, bien que les paysans soutinssent le carrosse du prélat, de droite et de gauche.